

Charte de la personne âgée dépendante

Le droit au respect absolu des libertés d'adulte et de la dignité
d'être humain des personnes âgées dépendantes.



- 1 | Choix de vie
- 2 | Cadre de vie
- 3 | Vie sociale et culturelle
- 4 | Présence et rôle des proches
- 5 | Patrimoine et revenus
- 6 | Valorisation de l'activité
- 7 | Liberté d'expression et liberté de conscience
- 8 | Préservation de l'autonomie
- 9 | Accès aux soins et à la compensation des handicaps
- 10 | Qualification des intervenants
- 11 | Respect de la fin de vie
- 12 | La recherche : une priorité et un devoir
- 13 | Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable
- 14 | L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.